



Contrat d'alternance heures

Par cel2112

Bonjour,

J'aurais besoin d'un renseignement concernant de l'alternance.

Donc je suis alternante depuis le 1er septembre et sur mon contrat d'alternance est noté 35h pour un salaire de 751?, l'entreprise souhaite me passer en 39h car avec les heures de cours je suis déjà à plus de 35h.

Mes questions sont :

- Un alternant peut avoir une semaine à 39h (sans heures supp) ou y'a t-il une limite à 35h ?
- Est-ce que le salaire va augmenter par conséquence ?
- Est-ce que je vais devoir rattraper les heures quand je vais passer en 39h ? étant donné que je faisais 38h avec mes cours donc vais-je devoir rattraper 1h par semaine travailler ?

Merci d'avance pour vos réponses